

# **SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA SA**

2 RUE TIHAMA, RABAT

## **AUGMENTATION DE CAPITAL**

### **MISE EN CONFORMITE DES STATUTS AVEC LA LOI 20/05**

Le 29 juin 2010, les actionnaires de la Société Immobilière BALIMA, SA au capital de 17 440 000,00 dh dont le siège social est à Rabat, au 2 rue Tihama, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ont adopté les résolutions suivantes :

1/ Augmenter le capital social de la société de 17 440 000,00 dh à 34 880 000,00 dh par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominal de chacune des actions portée à 200,00 dh.

2/ Fractionner la valeur nominale des actions par 10, la portant ainsi à 20 dh. Cela entraîne la création de 1 744 000 actions à la valeur nominale de 20 dh, en remplacement des 174 400 actions anciennes.

3/ Modifier en conséquence de cette augmentation du capital les articles 6 et 18 des statuts.

4/ Procéder aux modifications statutaires nécessaires à la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de la loi 20-05, promulguée par Dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Rabat en date du 27/08/2010, enregistré sous le numéro 67539.

**Conseil D'administration**